

Organisation  
internationale de

# LA FRANCO PHONIE

programme  
2010-2013

ORGANISATION  
INTERNATIONALE DE  
la francophonie





“

Attachons-nous à rendre notre coopération toujours plus efficace et plus efficiente, non par principe, mais par pragmatisme, parce que nous sommes d'abord là pour servir des hommes et des femmes que dessert le destin.

**Abdou Diouf**

Secrétaire général de la Francophonie  
(janvier 2010)

<b>03</b>	<b>INTRODUCTION</b> par Clément Duhaime, Administrateur de l'Organisation internationale de la Francophonie
<b>04</b>	<b>POUR LA LANGUE FRANÇAISE</b>
<b>10</b>	<b>POUR LA DIVERSITÉ CULTURELLE ET LINGUISTIQUE</b>
<b>16</b>	<b>POUR LA CULTURE NUMÉRIQUE</b>
<b>20</b>	<b>POUR LA DÉMOCRATIE ET LES DROITS DE L'HOMME</b>
<b>26</b>	<b>POUR LA PAIX ET LA SÉCURITÉ</b>
<b>32</b>	<b>POUR L'ÉDUCATION DE BASE</b>
<b>36</b>	<b>POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE</b>
<b>38</b>	<b>POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE</b>
<b>42</b>	<b>POUR LES NÉGOCIATIONS INTERNATIONALES</b>
<b>44</b>	<b>POUR L'ÉGALITÉ HOMMES/FEMMES</b>
<b>46</b>	<b>POUR LES JEUNES</b>
<b>50</b>	<b>POUR LA SOCIÉTÉ CIVILE</b>
<b>52</b>	<b>ANNEXES</b>
<b>53</b>	Budget et principaux sites internet de la Francophonie
<b>54</b>	Architecture de la programmation 2010-2013
<b>56</b>	Contacts

# SOM MAIRE

# INTRO- DUCTION



Aux décideurs et acteurs de la Francophonie, aux bénéficiaires et partenaires de ses programmes, aux promoteurs et diffuseurs de ses engagements... comme à d'autres curieux de son rôle, j'ai pensé utile de proposer un aperçu des interventions de l'Organisation internationale de la Francophonie pour la période 2010-2013.

Cet outil pratique et synthétique fait ressortir la finalité et les modalités de mise en œuvre des principales actions menées selon les priorités définies par et pour nos États et gouvernements membres. Dans la variété des activités programmées, je veux souligner la pertinence et la cohérence qui sont visées.

En multipliant les formations, la mise à disposition d'expertise, les instruments de diffusion des savoirs, les échanges d'expériences, c'est l'appropriation par les pays et les populations francophones du savoir-faire et des moyens de leur développement qui est privilégiée.

En favorisant la production et la diffusion de ressources en français, en particulier numériques, c'est l'accès aux savoirs et dans notre langue en partage qui est en jeu.

En privilégiant les partenariats avec les opérateurs publics, les réseaux professionnels et les organisations de la société civile francophones mais aussi les autres organisations internationales et régionales qui œuvrent dans les mêmes domaines, ce sont les complémentarités et les synergies qui sont recherchées.

En accordant une place particulière aux femmes et aux jeunes dans l'ensemble de nos activités, c'est l'équilibre nécessaire de nos sociétés et le pari sur l'avenir qui nous guident.

Cette programmation 2010-2013 de l'OIF est aussi celle de l'aboutissement du Cadre stratégique décennal (2004-2014) de la Francophonie qui dicte nos orientations et nos missions. Ses résultats seront donc particulièrement scrutés pour le bilan de la coopération francophone.

Rendez-vous donc en 2014, en toute confiance.

**Clément Duhaime**

Administrateur de l'Organisation internationale de la Francophonie

# POUR LA LANGUE FRANÇAISE



3



# DANS L'ENSEIGNEMENT AMÉLIORER LES COMPÉTENCES DES PROFESSEURS DE FRANÇAIS

## **POURQUOI ?** **OBJECTIFS**

Pour que les enseignants acquièrent une meilleure didactique du français selon l'environnement linguistique dans lequel ils travaillent. Les pratiques pédagogiques sont adaptées selon que le français est langue principale d'enseignement dans le système scolaire, langue seconde ou langue étrangère.

## **COMMENT ?** **MOYENS**

Par des formations, des outils pédagogiques et des ressources documentaires numériques adaptés à chaque situation. Des guides spécialisés à l'intention des formateurs et des émissions de radio et de télévision sont également produits.

## **POUR QUI ?** **BÉNÉFICIAIRES**

Les enseignants du primaire là où le français est langue principale d'enseignement. Les formateurs d'enseignants dans les systèmes éducatifs plurilingues. Les professeurs de français, langue étrangère ou langue seconde.

## **AVEC QUI ?** **PARTENAIRES**

Les ministères de l'Éducation, les centres régionaux d'enseignement du français, les centres de formation d'enseignants, l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF), la Fédération internationale des professeurs de français (FIPF), TV5, RFI.

# 250

sessions de formation et  
séminaires entre 2010 et 2013

pour **27 000** formateurs, enseignants  
et experts nationaux

### **Deux centres régionaux francophones**

En Asie-Pacifique et en Europe centrale et orientale, la formation des formateurs et des enseignants du et en français se fait dans les centres régionaux francophones spécialisés que sont le Créfap à Hô Chi Minh-Ville (Vietnam) et le Créfeco à Sofia (Bulgarie).



# DANS LA DIPLOMATIE RENFORCER L'USAGE DU FRANÇAIS SUR LA SCÈNE INTERNATIONALE

## **POURQUOI ? OBJECTIFS**

Pour maintenir et restaurer le français comme langue de communication et de négociation dans les organisations et les rencontres internationales.

## **COMMENT ? MOYENS**

Par des accords avec les organisations internationales et régionales pour le respect du statut du français comme langue officielle et de travail dans leur documentation et réunions.

Par des formations de fonctionnaires et de diplomates au français dans les relations internationales.

Par la diffusion de manuels didactiques, de logiciels d'aide à la traduction assistée par ordinateur et par la constitution de banques de données documentaires en français et de banque de terminologie plurilingue.

## **POUR QUI ? BÉNÉFICIAIRES**

Les diplomates, hauts fonctionnaires et négociateurs des pays membres de l'Union européenne, dont le français n'est pas langue officielle.

Les hauts fonctionnaires, diplomates et personnel des organisations multilatérales, africaines en particulier.

## **AVEC QUI ? PARTENAIRES**

Les ministères des Affaires étrangères et administrations centrales des pays concernés, les organisations du système des Nations unies et les autres organisations multilatérales et régionales, le réseau des Alliances françaises et Instituts français à travers le monde, les groupes d'ambassadeurs et de fonctionnaires francophones dans les organisations internationales.

**Le Vade-mecum** pour l'usage de la langue française dans les organisations internationales est un document adopté en 2006, engageant les pays de la Francophonie au plein respect du statut du français comme langue de travail dans les organisations dont ils sont membres. Leurs représentants et délégués sont appelés :

- à s'exprimer en français quand l'usage de leur langue nationale n'est pas possible,
- à demander que l'interprétation simultanée des interventions en français soit assurée,
- à exiger que la documentation et les publications, y compris électroniques, soient disponibles en français.

**Le « Pacte linguistique »** est un instrument contractuel conclu entre l'OIF et ses pays membres ou associés dont le français n'est pas langue officielle. Il intervient, à la demande des États sur la base de leur volonté de renforcer chez eux la promotion de la langue française ; il scelle un partenariat qui définit les apports des deux parties, l'OIF et les opérateurs spécialisés de la Francophonie proposant des mesures d'accompagnement aux engagements pris par les États.

**40 000** diplomates et fonctionnaires formés de 2010 à 2013, dont 65 % de femmes



---

## L'Observatoire de la langue française : analyser la place du français dans le monde

Pour disposer de données statistiques fiables et d'une vision dynamique de la place de la langue française dans le monde, l'Observatoire de la langue française est renforcé dans ses missions et productions :

— **Le rapport sur la francophonie dans le monde**, publié tous les quatre ans, est un outil essentiel pour rendre compte de la place réelle de la langue française. Il contient réalités et chiffres fiables sur l'enseignement, l'usage et l'évolution du français par pays et secteur d'activité. Il est le fruit d'un vaste travail de collecte, de recherche et d'analyse fait par des experts dans tous les domaines : l'enseignement, la vie internationale, internet...

— **Études et recherches** spécialisées sont également menées par l'Observatoire sur la place du français dans les domaines prioritaires : enseignement, organisations internationales, société.

---



## DANS LES JEUX OLYMPIQUES AFFIRMER LE FRANÇAIS COMME LANGUE DE RÉFÉRENCE

### **POURQUOI ? OBJECTIFS**

---

Pour que l'usage et la visibilité du français, langue d'origine du mouvement olympique, soient respectés lors de chaque édition des Jeux d'été ou d'hiver, dans la signalétique, les annonces et la documentation officielle.

### **COMMENT ? MOYENS**

---

Par la présence vigilante d'un Grand témoin de la Francophonie nommé lors de chaque édition des Jeux par le Secrétaire général de la Francophonie qui produit un rapport sur l'usage du français.

Par l'organisation de manifestations francophones de sensibilisation à la place du français sur les sites des Jeux.

### **POUR QUI ? BÉNÉFICIAIRES**

---

L'ensemble des participants francophones aux Jeux : athlètes, fédérations sportives ainsi que tous les spectateurs et téléspectateurs à travers le monde.

### **AVEC QUI ? PARTENAIRES**

---

Le Comité international olympique (CIO), les autorités organisatrices du pays hôte des Jeux olympiques, les ambassadeurs francophones dans le pays hôte.

### **De Vancouver (2010) à Londres (2012)**

Pour les Jeux olympiques et paralympiques d'hiver à Vancouver (Canada) en février 2010, Pascal Couchepin, ancien Président de la Confédération suisse, était le Grand témoin de la Francophonie. Il a négocié et signé avec le Comité organisateur (COVAN) la Convention multilatérale pour la promotion du français à la veille des Jeux.

Dans son rapport, il a souligné « les bons points » en matière de respect du bilinguisme et « les innovations », reflet de la dualité linguistique du Canada. Dans ses recommandations, notamment en vue des Jeux olympiques de Londres, en 2012, il a insisté sur la nécessité d'organiser en amont les ententes entre la Francophonie et le Comité organisateur des Jeux pour que la présence du français soit effective.



# DANS L'UNIVERS NUMÉRIQUE AUGMENTER LA PRÉSENCE DU FRANÇAIS SUR INTERNET

## **POURQUOI ? OBJECTIFS**

Pour enrichir les contenus numériques francophones, en quantité et en qualité, ouvrant l'accès aux savoirs et aux compétences comme à la valorisation du patrimoine culturel.

## **COMMENT ? MOYENS**

Par le financement de sites innovants et collaboratifs en français à travers le Fonds francophone des inforoutes.

Par le soutien à la numérisation des documents, archives, œuvres de création... à travers l'animation de réseaux francophones numériques.

## **POUR QUI ? BÉNÉFICIAIRES**

Les porteurs de projets de sites originaux et utiles en français impliquant plusieurs pays en développement (Afrique, Asie, Pacifique, Caraïbe et Europe centrale et orientale) particulièrement pour les jeunes et les femmes.

## **AVEC QUI ? PARTENAIRES**

Les pouvoirs publics et les milieux professionnels concernés par la numérisation des bibliothèques, archives et fonds documentaires, les réseaux de pratique spécialisés.

### **Le Fonds francophone des inforoutes**

Le Fonds francophone des inforoutes développe l'appropriation des technologies dans les pays du Sud et de l'Est en soutenant, à la suite d'appels à projets, des initiatives de production de contenus

et applications numériques en français dans des secteurs d'intervention aussi variés que l'éducation, les médias, le cinéma, la création de logiciels, les sciences et techniques, l'accès aux patrimoines culturels numérisés.

[www.inforoutes-francophonie.org](http://www.inforoutes-francophonie.org)

## **Expertise : des ressources en français dans les domaines spécialisés**

Pour que les francophones maîtrisent mieux les enjeux internationaux de la gouvernance démocratique, du développement durable, du commerce, de l'environnement, de la formation ou de la société de l'information, ils doivent disposer de textes et d'informations pertinentes en français.

L'expertise francophone est mobilisée pour la production et/ou la traduction de ressources documentaires, terminologie technique, glossaires, manuels spécialisés, documents de décryptage et supports didactiques en français sur les conventions et réglementations internationales, les textes législatifs, la jurisprudence.

Les représentants des pays francophones dans les négociations internationales, les responsables et fonctionnaires gouvernementaux dans les ministères spécialisés, les responsables des organisations professionnelles et de la société civile sont ainsi mieux outillés pour participer aux débats internationaux.



# DANS LA CRÉATION LITTÉRAIRE PROMOUVOIR LES TALENTS D'EXPRESSION FRANÇAISE

## **POURQUOI ?** **OBJECTIFS**

Pour qu'auteurs et créateurs de diverses origines qui écrivent en français soient mieux connus et que leurs productions soient mieux diffusées et valorisées.

## **COMMENT ?** **MOYENS**

Par la participation des écrivains francophones à des salons et rencontres littéraires à travers le monde.

Par l'attribution annuelle du Prix des cinq continents et la promotion du lauréat.

## **POUR QUI ?** **BÉNÉFICIAIRES**

Les auteurs, romanciers et écrivains d'expression française.

## **AVEC QUI ?** **PARTENAIRES**

Les éditeurs francophones, les libraires, les associations d'auteurs, les organisateurs de manifestations littéraires.

### **Le Prix des cinq continents de la Francophonie : un prestige grandissant**

Depuis sa création en 2001, ce Prix qui consacre chaque année un roman francophone témoignant d'une expérience culturelle spécifique, enrichissant la langue française, n'a cessé de gagner en renommée et en prestige. Véritable radar détecteur de grands talents littéraires francophones, il a révélé des écrivains de premier plan, tels Alain Mabanckou, lauréat du Prix en 2005, ou Mathias Enard, lauréat 2004. La lauréate 2010 est l'auteure roumaine Liliana Lazar. Le jury du Prix, composé de grands écrivains francophones, choisit le lauréat parmi dix romans finalistes sélectionnés à l'issue

d'un processus qui implique des éditeurs, des libraires, des associations d'écrivains et de lecteurs de tout l'espace francophone. Des centaines de romans sont soumis tous les ans aux quatre comités de lecture qui établissent des fiches de lecture puis se concertent pour la sélection finale.

### **Un partenariat pour lancer les jeunes talents**

La Francophonie est partenaire du Prix du Jeune Écrivain francophone, prix annuel initié par l'Association du Prix du Jeune Écrivain qui récompense des œuvres d'imagination inédites en prose (nouvelles, contes, récits) d'auteurs âgés de 15 à 27 ans. Des centaines de manuscrits, provenant d'une soixantaine de pays, sont chaque année candidats à ce Prix. Les textes lauréats sont édités.

**POUR LA  
DIVERSITE  
CULTURELLE  
ET LINGUIS  
TIQUE**





# DANS LES POLITIQUES DE DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNALISER LES FILIÈRES CULTURELLES

## **POURQUOI ?** **OBJECTIFS**

Pour le développement de filières d'industries culturelles pour le livre, l'image et le spectacle vivant dans les pays francophones en développement.  
Pour la reconnaissance des créateurs et la protection de leur statut et de leurs droits.

## **COMMENT ?** **MOYENS**

Par la mise en place de cadres politiques et législatifs propices au développement des secteurs culturels : droits d'auteur, statut des artistes, mesures fiscales...  
Par la structuration des organismes publics, des réseaux professionnels et des entreprises privées des secteurs culturels notamment en vue de faciliter leur accès au financement.

## **POUR QUI ?** **BÉNÉFICIAIRES**

Les décideurs politiques, les organisations professionnelles d'artistes, les producteurs et promoteurs culturels.

## **AVEC QUI ?** **PARTENAIRES**

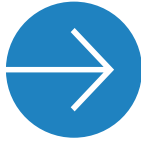
Les institutions culturelles nationales, les cadres de banque et analystes financiers dans les pays francophones en développement, les banques et organismes de crédit et de financement, les juristes spécialisés.

### **Des Fonds de garantie pour les entreprises culturelles**

L'accès aux financements constitue l'un des principaux obstacles à l'essor d'industries culturelles dans les pays en développement. L'OIF a mis en place depuis 2003 trois fonds de garantie pour cautionner à hauteur de 70 à 80 % les prêts des institutions bancaires locales consenties aux entrepreneurs.

Ces fonds sont gérés en partenariat avec les établissements bancaires :

- Le fonds destiné aux 15 pays de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (Cedeao) est géré en partenariat avec la Banque de développement et d'investissement de la Cedeao.
- Le fonds pour le Maroc avec la Caisse centrale de garantie du Maroc.
- Le fonds pour la Tunisie avec la société d'assurance tunisienne Tunis Re.



# DANS LA LECTURE PUBLIQUE ACCROÎTRE L'ACCÈS DES POPULATIONS À LA LECTURE ET À LA CULTURE

## **POURQUOI ?** **OBJECTIFS**

Pour doter les pays francophones en développement de politiques nationales de lecture publique et de structures d'accueil dans les zones rurales et périurbaines.

## **COMMENT ?** **MOYENS**

Par l'implantation de réseaux de centres de lecture et d'animation culturelle (Clac), au modèle éprouvé depuis vingt ans, et qui participent à la cohésion sociale et communautaire.

Par des conseils et une expertise sur la création, l'extension, le fonctionnement et la dotation en équipements, livres et ressources documentaires numériques des Clac.

## **POUR QUI ?** **BÉNÉFICIAIRES**

Les populations qui fréquentent les Clac : écoliers, jeunes, femmes, enseignants, fonctionnaires... Les organismes nationaux chargés de la lecture publique.

## **AVEC QUI ?** **PARTENAIRES**

Les autorités gouvernementales nationales et locales concernées dans les pays d'implantation. Les autres organisations internationales participant au développement et au financement des structures de lecture publique.

### **Implantation accélérée des centres de lecture et d'animation culturelle**

En 2010-2013 :

- 48 nouveaux centres mis en œuvre dans 5 pays qui n'ont jamais bénéficié du programme (République centrafricaine, République démocratique du Congo, Djibouti, Mali, Seychelles).
- 67 centres créés dans 7 pays où il en existe déjà (Burundi, Comores, Haïti, Liban, Maurice et deux autres pays à déterminer).
- 229 centres existants renforcés, dont 30 totalement réhabilités.



# DANS LES ARTS VIVANTS ET VISUELS DIFFUSER ŒUVRES ET SPECTACLES À TRAVERS LE MONDE

## **POURQUOI ?** **OBJECTIFS**

Pour mieux faire connaître les productions culturelles des pays francophones du Sud et d'Europe centrale et orientale auprès des publics et des producteurs internationaux et faciliter leur accès aux marchés mondiaux.

## **COMMENT ?** **MOYENS**

Par l'organisation et le soutien de festivals, d'expositions, de concerts et autres manifestations artistiques.

Par des formations à l'administration et la gestion de projets culturels et aux métiers du spectacle.

Par des mises en relation entre acteurs et organisateurs d'événements culturels.

Par la participation aux rencontres et marchés internationaux de musique et spectacles vivants.

## **POUR QUI ?** **BÉNÉFICIAIRES**

Les artistes, plasticiens, photographes, musiciens, compagnies de danse et de théâtre, producteurs de spectacles des pays francophones du Sud et d'Europe centrale et orientale.

## **AVEC QUI ?** **PARTENAIRES**

Les organisations professionnelles d'artistes, les producteurs et promoteurs de manifestations culturelles.

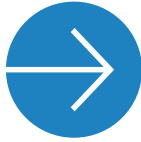
### **Le Fonds d'aide à la circulation des artistes**

Les carrières de plusieurs chanteurs, musiciens, troupes de danse et de théâtre de pays francophones du Sud ont été propulsées sur la scène internationale grâce à l'appui de ce Fonds depuis 2002.

En prenant en charge les frais de transport des artistes et de leur matériel pour qu'ils se produisent dans des tournées, des festivals et manifestations culturelles à travers le monde, le Fonds permet aux talents francophones de franchir les frontières.

Fonctionnant par appels à projets, les demandes présentées par les artistes ou les producteurs sont examinées par des experts internationaux.

Pour optimiser les chances des artistes les plus prometteurs, la participation à cinq manifestations par artiste est prévue pendant les années qui viennent.



# DANS LA PRODUCTION AUDIOVISUELLE SOUTENIR LA CRÉATION D'ŒUVRES DE QUALITÉ

## **POURQUOI ?** **OBJECTIFS**

Pour que les productions cinématographique et télévisuelle des pays francophones du Sud rencontrent plus de succès auprès des professionnels et des publics et deviennent plus rentables.

## **COMMENT ?** **MOYENS**

Par un dispositif d'accompagnement complet et multiforme comprenant des bourses d'aide à l'écriture et des sessions de formation pour les auteurs et scénaristes, le cofinancement de projets de films, feuilletons, documentaires, etc., le soutien à la participation aux marchés, festivals et autres événements pour les professionnels et les conseils aux producteurs pour la présentation de leurs dossiers de financement.

## **POUR QUI ?** **BÉNÉFICIAIRES**

Les réalisateurs de cinéma et de télévision, les producteurs, les scénaristes, les organisateurs de festivals.

## **AVEC QUI ?** **PARTENAIRES**

Le Conseil international des radios et des télévisions d'expression française (CIRTEF), les organisateurs de festivals de cinéma et de marchés du film ou de la télévision.

### **Le Fonds francophone de production audiovisuelle du Sud**

Principale source de financement des créations cinématographiques et télévisuelles des pays francophones du Sud, ce Fonds, créé en 1988, a contribué à la production de 1 400 œuvres de cinéma et de télévision représentant plus de 1 600 heures de programmation originale.

Les subventions couvrent l'aide à la production, au développement (réécriture, repérages, faisabilité), à la finition (postproduction, doublage, sous-titrage) et à la diffusion de films de fiction et de documentaires. Les dossiers, présentés par des sociétés de production, privées

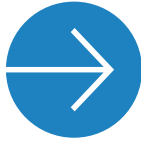
ou publiques, sont sélectionnés par une commission composée de professionnels de la télévision et du cinéma.

**Pour 2010-2013**, le Fonds doit évoluer vers une logique d'accompagnement visant la recherche de la qualité et de la viabilité économique des productions soutenues. Les bénéficiaires seront plus et mieux soutenus dans la réalisation de leur projet, de l'écriture jusqu'à la mise en marché. Le soutien aux créations en langues locales et l'exigence du sous-titrage en langue française permettent de toucher les publics les plus larges possibles, à commencer par les publics nationaux.

# 300

projets de création  
audiovisuelle sur 4 ans





# DANS LE DIALOGUE DES CULTURES VALORISER LE MULTILINGUISME

## **POURQUOI ?** **OBJECTIFS**

Pour favoriser l'échange et la diversité des expressions des nombreuses langues qui cohabitent avec le français dans l'espace francophone comme sur la scène internationale.

## **COMMENT ?** **MOYENS**

Par une prise en compte du multilinguisme dans les systèmes éducatifs.

Par un soutien aux productions artistiques dans les langues nationales et régionales des pays membres de la Francophonie : arabe, langues africaines, créoles...

Par une coopération avec les autres grandes aires linguistiques : lusophone, hispanophone, arabophone pour la promotion du multilinguisme sur la scène internationale.

## **POUR QUI ?** **BÉNÉFICIAIRES**

Les enseignants des classes bilingues ou du français langue étrangère.

Les artistes, les chanteurs, les cinéastes, les compagnies de théâtre des pays francophones du Sud.

## **AVEC QUI ?** **PARTENAIRES**

Les responsables des politiques linguistiques dans les pays francophones.

Les autres organisations régionales et linguistiques : Union latine, Organisation des États ibéro-américains, Organisation de la Ligue arabe pour l'éducation, les sciences et la culture.

### **Prix Ibn Khaldoun-Senghor pour la traduction français/arabe**

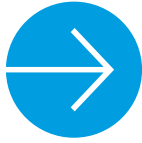
Créé en 2008, conjointement par l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) et l'Organisation arabe pour l'Éducation, la Culture et les Sciences (ALECSO), le Prix de la traduction Ibn Khaldoun-Senghor en sciences humaines vise à encourager les échanges culturels et littéraires entre le monde arabe et l'espace francophone. Il récompense tous les ans en alternance la traduction d'une œuvre du français vers l'arabe et de l'arabe vers le français. Le lauréat de ce prix reçoit une bourse d'un montant de 10 000 dollars (7 000 euros).

### **Déclaration de Kairouan pour le dialogue des civilisations**

Après l'adoption en 2009 de la Déclaration de Kairouan lors de la Conférence internationale organisée avec l'Organisation islamique pour l'éducation, les sciences et la culture (Isesco), l'OIF entend poursuivre son engagement à promouvoir la diversité culturelle et le dialogue des civilisations.



**POUR LA  
CULTURE  
NUMERIQUE**



# INSERTION DANS LA SOCIÉTÉ DE L'INFORMATION

## MULTIPLIER LES DISPOSITIFS D'ACCÈS AUX RESSOURCES

### **POURQUOI ?** **OBJECTIFS**

Pour l'appropriation par le plus grand nombre d'usagers francophones de tout pays, âge, genre, profession, intérêt et talent des outils numériques en permanente innovation, y compris dans la création d'œuvres artistiques.

### **COMMENT ?** **MOYENS**

Par la mise en place de dispositifs numériques en accompagnement des programmes de la Francophonie : éducation, culture, développement...

Par l'implantation de lieux d'accès et de formation aux dispositifs numériques tels que les Maisons des savoirs.

Par des formations aux compétences numériques.

Par la dotation en matériel, équipements et ressources du savoir numérisées.

Par un soutien à la numérisation des ressources documentaires, des archives et des bibliothèques.

### **POUR QUI ?** **BÉNÉFICIAIRES**

L'ensemble des populations francophones, avec un effort particulier en direction des femmes et des jeunes des pays francophones en développement, en particulier les usagers des centres de lecture (Clac) et des Maisons des savoirs.

### **AVEC QUI ?** **PARTENAIRES**

L'Agence universitaire de la Francophonie (AUF), TV5, l'Association internationale de maires francophones (AIMF), les réseaux d'intérêt professionnels et communautés de pratique.

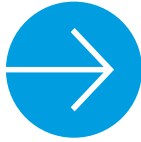
#### **Les Maisons des savoirs : des espaces numériques ouverts à tous**

Lancés en 2009 à titre expérimental dans quatre villes d'Afrique, d'Asie et d'Europe orientale, ces grands espaces sont ouverts à la population, en particulier aux jeunes et aux femmes, et permettent un accès facile à des ressources et des activités pédagogiques numériques. Équipés en postes informatiques, matériel vidéo, DVD et livres, ils proposent des activités culturelles et éducatives, notamment à l'intention des enseignants, des écoliers et des étudiants.

Des animateurs permanents assurent des initiations aux logiciels libres et au multimédia ainsi qu'à l'usage de logiciels éducatifs en vue de renforcer la pratique en classe des technologies de l'information et de la communication. Ces Maisons des savoirs sont mises en place conjointement par l'Organisation internationale de la Francophonie et l'Association internationale des maires francophones, en association avec l'Agence universitaire de la Francophonie et TV5, et en collaboration avec les autorités gouvernementales et municipales des villes concernées.

**9** Maisons des savoirs ouvertes depuis 2009 : un réseau de 6 à Ouagadougou (Burkina Faso), une à Hué (Vietnam), une à Chisinau (Moldavie) et une à Kinshasa (République démocratique du Congo)

**12** nouvelles implantations prévues pour 2010-2013, dans des villes francophones d'Afrique, d'Asie et d'Europe orientale



# INSTANCES INTERNATIONALES DE LA SOCIÉTÉ DE L'INFORMATION ASSURER UNE PRÉSENCE FRANCOPHONE ACTIVE

## **POURQUOI ?** **OBJECTIFS**

Pour que les francophones soient partie prenante aux débats et orientations des instances spécialisées de la gouvernance mondiale de l'internet notamment pour le développement social, éducatif, culturel et économique des pays les moins avancés. Pour que la Francophonie s'affirme comme un acteur influent d'un monde numérique solidaire.

Pour une gestion internationale de l'internet démocratique, multilatérale et transparente qui tienne compte de la diversité géographique et linguistique.

Pour la mise en œuvre des engagements du Sommet mondial sur la société de l'information (Genève, 2003, et Tunis, 2005) dans la gouvernance de l'internet.

## **COMMENT ?** **MOYENS**

Par un soutien à la représentation nationale et régionale des milieux spécialisés dans les instances de concertation et de décision de la société de l'information et des autres rendez-vous internationaux.

Par une présence francophone active et concertée au sein de ces instances en tant que force de proposition.

Par la formation d'experts des pays en développement à la compréhension des enjeux technologiques stratégiques débattus dans les instances internationales.

## **POUR QUI ?** **BÉNÉFICIAIRES**

Les responsables et experts gouvernementaux impliqués dans le suivi du Sommet mondial sur la société de l'information.

## **AVEC QUI ?** **PARTENAIRES**

Les organisations régionales et internationales concernées, les associations et collectivités. Les réseaux de pratique professionnelle numériques.

---

## Soutenir la numérisation des œuvres de création

L'OIF soutient le Réseau francophone numérique (RFN) composé de bibliothèques nationales du Sud et du Nord déjà engagées dans des programmes de numérisation patrimoniale, ou développant des projets dans ce domaine. Seize grandes institutions documentaires de la Francophonie composent à ce jour le RFN. Un catalogue numérisé de l'image du Sud à vocation professionnelle est initié en 2010 pour une meilleure exploitation du stock d'images du Fonds francophone de production audiovisuelle du Sud.

---



# CRÉATIONS NUMÉRIQUES VALORISER L'EXPRESSION DES COMMUNAUTÉS FRANCOPHONES

## **POURQUOI ?** *OBJECTIFS*

Pour profiter des opportunités offertes par l'édition numérique, la numérisation du patrimoine éditorial, le livre électronique, les nouvelles pratiques de lecture sur écran.

Pour mutualiser les ressources et dynamiques francophones dans la structuration et le partage des contenus numériques.

Pour promouvoir la diversité culturelle et linguistique dans les nouveaux modes d'expression numériques artistiques.

## **COMMENT ?** *MOYENS*

Par un accompagnement et une sensibilisation des milieux francophones spécialisés aux enjeux et aux innovations de l'édition numérique.

Par le développement de pratiques collaboratives et contributives francophones centrées sur les usages innovants et créatifs des technologies de l'information et de la communication (TIC).

Par un soutien aux réseaux, manifestations et initiatives francophones visant à diffuser et développer la création numérique, et l'appropriation progressive de ces nouveaux modes d'expression au croisement entre l'innovation, la créativité.

Par le financement de nouveaux sites multilatéraux à travers le Fonds francophone des inforoutes.

## **POUR QUI ?** *BÉNÉFICIAIRES*

Les réseaux professionnels et communautés de pratique, notamment dans les pays francophones du Sud, les éditeurs et créateurs de contenus numériques, les organisateurs de manifestations culturelles et artistiques numériques.

## **AVEC QUI ?** *PARTENAIRES*

Les experts en édition numérique, les réseaux professionnels concernés, les organisateurs de festivals d'arts numériques.

**214**

projets impliquant plus de **60** pays ont été soutenus depuis 1998 par le Fonds des inforoutes avec une moyenne de subvention des projets d'environ 80 000 euros

**40**

nouveaux projets seront soutenus pour la période 2010-2013

**POUR LA  
DEMO  
CRATIE ET  
LES DROITS  
DE L'HOMME**





# MODERNISATION DES INSTITUTIONS FAVORISER LA GOUVERNANCE DÉMOCRATIQUE

## **POURQUOI ?** **OBJECTIFS**

Pour que les principes de la démocratie et de la bonne gouvernance soient intégrés dans le fonctionnement des institutions.

## **COMMENT ?** **MOYENS**

Par une expertise sur la réforme des textes constitutionnels et légaux et la mise à disposition de ressources documentaires et didactiques sur les enjeux constitutionnels et la transparence.

Par la formation des acteurs de la vie publique : parlementaires, fonctionnaires, médiateurs et représentants de la société civile à travers des stages, séminaires et rencontres sur l'appropriation des textes fondamentaux.

Par la production et la diffusion de publications et banques de données francophones spécialisées.

## **POUR QUI ?** **BÉNÉFICIAIRES**

Les cours constitutionnelles, les parlementaires, les fonctionnaires, les institutions de contrôle des finances publiques, les médiateurs, les partis politiques, les réseaux francophones, les organisations de la société civile.

## **AVEC QUI ?** **PARTENAIRES**

Les autres organisations internationales et régionales, les experts internationaux, l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF).

### Deux textes de référence

**La Déclaration de Bamako** sur la démocratie, les droits et libertés dans l'espace francophone, adoptée en novembre 2000, engage l'ensemble des États et gouvernements de la Francophonie. Les dispositions qu'elle contient pour la consolidation de l'État de droit, pour la tenue d'élections libres, fiables et transparentes, pour une vie politique apaisée, pour la promotion d'une culture démocratique et le plein respect des droits de l'Homme guident les interventions de la Francophonie dans ces domaines. Ce dispositif normatif prévoit également des mesures en cas de crises de la démocratie et de violations graves des droits de l'Homme dans certains pays qui peuvent aller de la médiation à la prise de sanctions.

**La Déclaration de Saint-Boniface** sur la prévention des conflits et la sécurité humaine, adoptée en mai 2006, renforce les actions en faveur de la prévention et la gestion des crises et du maintien de la paix, en coordination avec les autres organisations internationales et régionales. Elle souligne la responsabilité des États dans la protection des populations civiles en cas de guerre ou de crise grave à l'intérieur d'un État ou entre deux ou plusieurs pays.



# **DROIT ET JUSTICE**

## **RENFORCER LES SYSTÈMES JUDICIAIRES ET L'ACCÈS À LA JUSTICE**

### **POURQUOI ?** **OBJECTIFS**

Pour que les institutions chargées du respect et de l'application du droit et de la justice jouent leur rôle de garantes des droits et des libertés.

Pour que les praticiens du droit soient mieux informés des lois et jurisprudences, des pratiques et de l'actualité juridique.

Pour que les systèmes juridiques soient mieux adaptés aux grands enjeux économiques et sociaux.

### **COMMENT ?** **MOYENS**

Par la modernisation des appareils juridiques et leur dotation en équipements et ressources documentaires.

Par le renforcement des compétences des professionnels du droit et de la justice à travers la formation et l'expertise : édition de textes de lois, codes, manuels, guides juridiques, revues...

Par la diffusion de l'information juridique à travers les revues spécialisées.

Par l'éducation citoyenne aux droits et aux possibilités de saisine de la justice.

### **POUR QUI ?** **BÉNÉFICIAIRES**

Les ministères de la Justice, les juridictions, les barreaux, les associations professionnelles, les ONG, en particulier dans les pays francophones engagés dans des réformes, les pays en sortie de crise et les pays membres de l'Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires (OHADA).

### **AVEC QUI ?** **PARTENAIRES**

Les réseaux institutionnels francophones du droit et de la justice.

#### **La diversité juridique : un enjeu international**

La valorisation de l'expertise juridique francophone dans les négociations et forums internationaux favorise le dialogue entre cultures juridiques, en particulier celle de tradition romano-germanique et de « common law ». L'organisation de rencontres entre professionnels pour

la production, le partage et la diffusion d'informations permet de rehausser le nombre et la qualité de cette expertise juridique.

Le soutien à la présence et à la participation d'experts juridiques francophones dans les rencontres internationales spécialisées conforte la reconnaissance de leurs compétences.

## **Le Fonds francophone d'initiatives pour la démocratie, les droits de l'Homme et la paix**

Le Fonds encourage les efforts déployés par les ONG nationales, les syndicats, les médias ou tout organisme compétent en matière de formation, de production d'ouvrages didactiques et de vulgarisation. Il contribue ainsi à la consolidation du rôle actif des organisations de la société civile dans le domaine de l'éducation aux droits de l'Homme, de la démocratie et de la paix.

Il fonctionne sur la base d'une procédure d'appel à propositions et il est ouvert aux projets concrets pour lesquels l'organisme demandeur dispose d'une capacité de financement couvrant au moins 30 % du coût du projet en fonds propres.





# PROTECTION ET PROMOTION DES DROITS DE L'HOMME DÉVELOPPER LES SYSTÈMES NATIONAUX ET INTERNATIONAUX

## **POURQUOI ?** **OBJECTIFS**

Pour que les structures nationales existantes et leurs réseaux respectifs puissent accomplir pleinement leur rôle de défense des droits de l'Homme et de sauvegarde de la démocratie.

Pour la création et la mise en place de nouvelles structures nationales dans les pays de l'espace francophones où elles n'existent pas.

Pour accélérer la ratification, la transposition en droit interne et la mise en œuvre effective des principaux instruments internationaux relatifs aux droits de l'Homme.

Pour renforcer le rôle de la Francophonie dans le domaine des droits de l'Homme sur la scène internationale et assurer une participation francophone concertée et mieux structurée au sein des organisations internationales et régionales.

## **COMMENT ?** **MOYENS**

Par la mise à disposition d'une expertise francophone.

Par des dotations en biens et équipements et par l'appui à la participation de tous les acteurs impliqués dans la consolidation de la démocratie et des droits de l'Homme.

Par la production et la diffusion d'informations issues d'échanges et de concertations francophones de même que de l'observation et l'évaluation permanentes des pratiques de la démocratie, des droits et des libertés dans l'espace francophone.

Par des campagnes de sensibilisation, de plaidoyer et par l'animation de réseaux visant l'appropriation et la mise en œuvre des mécanismes nationaux et internationaux de suivi des engagements des États dans le domaine des droits de l'Homme.

## **POUR QUI ?** **BÉNÉFICIAIRES**

Les structures nationales des droits de l'Homme, notamment les parlements, les structures gouvernementales, les organisations de la société civile, de même que les Organisations internationales et régionales.

## **AVEC QUI ?** **PARTENAIRES**

L'Association francophone des commissions nationales des droits de l'Homme (AFCNDH) et les autres réseaux concernés, les organisations régionales et internationales dont le Haut-Commissariat aux droits de l'Homme des Nations unies et le Conseil de l'Europe, les ONG nationales et internationales dont la Fédération internationale des droits de l'Homme (FIDH).



# PROMOTION DE LA CULTURE DÉMOCRATIQUE ÉLARGIR L'ÉDUCATION CITOYENNE

## **POURQUOI ? OBJECTIFS**

Pour enraciner les valeurs et les instruments de la démocratie dans la vie politique.

## **COMMENT ? MOYENS**

Par l'éducation des citoyens francophones à travers l'élaboration de programmes de formation dans les écoles primaires et secondaires.

Par la formation continue des cadres administratifs, fonctionnaires et responsables associatifs.

Par une veille et des rapports sur l'état de la démocratie dans l'espace francophone mettant en valeur les progrès comme les menaces potentielles et les modes de prévention possible.

## **POUR QUI ? BÉNÉFICIAIRES**

Les responsables gouvernementaux, ministères de l'Éducation nationale, structures et organisations nationales de dialogue, partis politiques, ONG...

## **AVEC QUI ? PARTENAIRES**

Les organisations internationales et régionales gouvernementales et non gouvernementales.

## **Des réseaux institutionnels spécialisés pour la coopération entre professionnels francophones**

Le partenariat étroit avec les regroupements de professionnels francophones du droit, de la médiation, de la régulation et des droits de l'Homme est une des marques distinctives de la démarche de la Francophonie dans ce domaine. Quatorze réseaux spécialisés sont étroitement associés à ses interventions :

- Conférence internationale des barreaux de tradition juridique commune (CIB)
- Association du notariat francophone (ANF)
- Association des institutions supérieures de contrôle ayant en commun l'usage du français (AISCCUF)
- Association des cours constitutionnelles ayant en commun l'usage du français (ACCPUF)
- Association africaine des hautes juridictions francophones (AAHJF)
- Association des ombudsmans et médiateurs de la Francophonie (AOMF)
- Association des hautes juridictions de cassation des pays ayant en partage l'usage du français (AHJUCAF)
- Association francophone des commissions nationales des droits de l'Homme (AFCNDH)
- Union des conseils économiques et sociaux et institutions similaires des États et gouvernements membres de la Francophonie (UCESIF)
- Réseau francophone des régulateurs des médias (REFRAM)
- Association francophone des autorités de protection des données personnelles (AFAPDP)
- Réseau francophone de diffusion du droit (RF2D)
- Réseau international francophone de formation policière (FRANCOPOL)
- Association internationale des procureurs et poursuivants francophones (AIPPF)



# PLURALISME DE LA PRESSE ET DES MÉDIAS

## PROFESSIONNALISER LES ACTEURS

### **POURQUOI ?** **OBJECTIFS**

Pour que la presse et les médias jouent leur rôle d'information et d'appréciation en toute liberté d'expression dans un cadre légal reconnu.

### **COMMENT ?** **MOYENS**

Par l'adaptation de législations et réglementations plus favorables à la liberté de la presse et au pluralisme des médias : instances de régulation.

Par la sensibilisation en faveur de la liberté de la presse, de la dépénalisation des délits de presse et de la sécurité des journalistes.

Par la structuration des organisations professionnelles de journalistes représentatives et indépendantes : appui à l'adoption de conventions collectives et formations.

Par des formations spécialisées et ciblées pour le perfectionnement professionnel des journalistes.

### **POUR QUI ?** **BÉNÉFICIAIRES**

Les ministères de l'Information et de la Communication, parlements, instances de régulation et d'autorégulation des médias, associations de journalistes, responsables des entreprises de presse, journalistes de presse écrite et audiovisuelle... dans les pays francophones d'Afrique, d'Europe centrale et orientale et de la Caraïbe.

### **AVEC QUI ?** **PARTENAIRES**

Les associations internationales de journalistes, centres de formation des journalistes..., Réseaux Mediaf, REFRAM, Reporters sans frontières (RSF), Union de la presse francophone (UPF).

#### **Fonds d'appui à la presse francophone du Sud**

Pour contribuer au développement d'une presse pluraliste et de qualité dans les pays francophones, ce Fonds apporte un financement aux entreprises de presse, dont le siège est basé dans un pays francophone, qui désirent améliorer leur politique éditoriale, leur gestion managériale ou leur développement technologique. Il contribue également à financer des actions de mise en réseau de la presse écrite francophone, de formation ou toutes formes d'action répondant à des besoins spécifiques exprimés par les entreprises.

Un appel à projets est lancé chaque année. Une commission composée de sept experts du secteur de la presse de différentes régions de la Francophonie se réunit pour sélectionner les projets.

#### **Prix francophone de la liberté de la presse**

Organisé tous les ans en partenariat avec Radio France internationale et Reporters sans frontières, ce concours récompense le meilleur reportage d'actualité traitant des droits de l'Homme en presse écrite (et électronique), radio et dessin de presse réalisés par les journalistes de 44 pays francophones. Il permet de découvrir et d'encourager des journalistes de talent dans les pays francophones.



**POUR LA  
PAIX ET LA  
SECURITE**



# RENFORCER LES CAPACITÉS D'ALERTE PRÉCOCE ET DE PRÉVENTION DES CONFLITS

## **POURQUOI ?** **OBJECTIFS**

Pour anticiper et circonscrire les crises et les conflits dans l'espace francophone avant leur émergence ou leur résurgence et contribuer ainsi plus efficacement au renforcement de la paix et la sécurité internationales.

## **COMMENT ?** **MOYENS**

Par l'observation permanente de la situation dans les pays concernés permettant la détection à temps des signes précurseurs d'une crise potentielle, l'identification des acteurs clés, la compréhension des enjeux en présence et la conception de stratégies d'action rapide, notamment de facilitation et de médiation.

Par la collecte, l'analyse et l'échange d'informations avec les partenaires nationaux et internationaux concernés.

Par l'information permanente du Secrétaire général et des instances de la Francophonie sur l'état des pratiques de la démocratie, des droits et des libertés dans l'espace francophone.

## **POUR QUI ?** **BÉNÉFICIAIRES**

Les États et gouvernements membres de la Francophonie, les institutions nationales de l'État de droit.

## **AVEC QUI ?** **PARTENAIRES**

Les acteurs politiques et les institutions nationales ; les organisations internationales, régionales et sous régionales ; les réseaux institutionnels de la Francophonie ; les organisations de la société civile spécialisées dans l'alerte précoce et la prévention des conflits.

---

## Un panel d'experts de haut niveau sur l'alerte précoce et la réaction rapide

Mis en place par le Secrétaire général de la Francophonie en mai 2010, ce panel, composé de personnalités politiques et d'experts francophones reconnus, a formulé des recommandations pour améliorer l'action préventive et rendre plus effectif le passage de l'alerte précoce à la réaction rapide de la Francophonie. L'organisation est ainsi invitée à :

- jouer un rôle plus actif en matière de prévention opérationnelle tout en continuant son action en matière de prévention structurelle ;
  - assurer une meilleure complémentarité entre son action et celle de ses partenaires régionaux et internationaux ;
  - mettre à profit les ressources et l'expertise de ses réseaux institutionnels et de ses opérateurs tout en développant les synergies avec les organisations internationales et régionales, de même qu'avec les OING concernées.
-



# PARTICIPER À LA GESTION DES CONFLITS ET À L'ACCOMPAGNEMENT DES TRANSITIONS

## **POURQUOI ?** **OBJECTIFS**

Pour favoriser l'émergence de solutions consensuelles de sortie de crise et la conclusion d'accords de paix durable entre les parties, contribuant ainsi au retour à la paix, à la démocratie et à l'ordre constitutionnel.

## **COMMENT ?** **MOYENS**

Par la désignation d'envoyés spéciaux et le déploiement de missions de facilitation et de médiation entre les parties.

Par la contribution à l'élaboration et à la conclusion d'accords de paix et de sortie de crise.

Par la mise à disposition d'experts de haut niveau en vue du renforcement des capacités des institutions de la transition.

Par la participation aux Groupes internationaux de contact (GIC) chargés du suivi des situations et du règlement des crises.

## **POUR QUI ?** **BÉNÉFICIAIRES**

Responsables gouvernementaux, acteurs politiques, société civile, institutions électorales.

## **AVEC QUI ?** **PARTENAIRES**

Les autres organisations régionales et internationales ainsi que les pays impliqués dans la prévention, la médiation et la gestion des crises (notamment l'Organisation des Nations unies, l'Union européenne, l'Union africaine, la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, etc.).

---

## Les GIC ou la nouvelle dynamique internationale de gestion des crises

Les Groupes internationaux de contact (GIC), regroupant les États et organisations internationales concernés, contribuent, selon une nouvelle dynamique multilatérale, au règlement des crises. Représentatifs de la communauté internationale, les membres des GIC assurent un suivi et un accompagnement à la fois politique et technique des situations de crise en contribuant à la définition et à la réalisation des conditions de paix et en mettant à la disposition des pays concernés une assistance appropriée et coordonnée pour les aider à mettre en œuvre les accords de paix conclus entre les protagonistes. Dans ce cadre, le maintien et le renforcement du dialogue entre les parties prenantes, le fonctionnement régulier des institutions et la conduite des processus électoraux dans les conditions et délais convenus constituent des priorités dans l'action des GIC. Cette approche globale et inclusive a créé une nouvelle dynamique de gestion et d'accompagnement des crises.

---



# ACCOMPAGNER LES PROCESSUS ÉLECTORAUX

## **POURQUOI ?** **OBJECTIFS**

Pour aider à l'enracinement des processus démocratiques et à l'appropriation des mécanismes permettant la tenue d'élections libres, fiables et transparentes dans l'espace francophone.

## **COMMENT ?** **MOYENS**

Par un soutien technique et matériel aux structures chargées de l'organisation, de la gestion et du contrôle des opérations électorales, notamment pour la confection de listes électorales fiables et informatisées et la sécurisation de la transmission et du traitement des résultats électoraux.

Par un appui aux institutions chargées de la gestion du contentieux électoral, notamment par la mise à disposition d'une expertise appropriée.

Par une assistance pour l'élaboration ou la révision du cadre juridique et institutionnel lié à la préparation, à la conduite et au suivi des élections.

Par des missions d'exploration et d'identification des besoins des pays concernés et le déploiement de missions d'observation ou d'information et de contacts à l'occasion des scrutins.

Par des programmes de formation et de sensibilisation en matière électorale à l'attention des acteurs impliqués dans le processus électoral.

## **POUR QUI ?** **BÉNÉFICIAIRES**

Les structures et institutions impliquées dans le processus électoral, les juridictions compétentes, les médias, partis politiques, société civile, principalement dans les pays en sortie de crise.

## **AVEC QUI ?** **PARTENAIRES**

Les partenaires bilatéraux et multilatéraux des pays engagés dans les processus électoraux (coopérations bilatérales et organisations internationales et régionales impliquées dans l'organisation et l'observation des élections).

## **Le Réseau francophone de compétences électorales (Recef)**

L'OIF, en partenariat avec le Québec, coordonne la création du Réseau des compétences électorales francophones (Recef). En s'appuyant sur une expertise et sur une « boîte à outils » appropriées, ce nouveau réseau permettra de renforcer l'appui apporté aux pays francophones en matière de préparation et d'organisation des échéances électorales, grâce à des réponses concrètes qu'il contribuera à apporter aux insuffisances et dysfonctionnements constatés dans la conduite des processus électoraux (crédibilité de la liste électorale, insuffisance de la formation des agents électoraux, renforcement des capacités des structures électorales, gestion du contentieux électoral, etc.).



# **APPUYER LES EFFORTS DE CONSOLIDATION DE LA PAIX ET FAVORISER UNE PARTICIPATION FRANCOPHONE ACCRUE AUX OPÉRATIONS DE MAINTIEN DE LA PAIX**

## **POURQUOI ? OBJECTIFS**

Pour appuyer les efforts de consolidation de la paix dans les pays en sortie de crise et favoriser une plus grande participation des États francophones aux opérations de paix déployées par les Nations unies.

## **COMMENT ? MOYENS**

En apportant un appui aux pays en sortie de crise à même d'encourager la poursuite du dialogue et le rétablissement d'une vie politique apaisée et de promouvoir la protection des droits de l'Homme et l'enracinement de la démocratie.

En contribuant au renforcement des capacités des institutions de l'État de droit de manière à faciliter la reprise de leur fonctionnement normal et régulier.

En accompagnant les processus de consolidation de l'État de droit dans les environnements post-confliktuels, y compris en favorisant la gouvernance démocratique des systèmes de sécurité.

En menant des actions de plaidoyer auprès des États francophones afin de les sensibiliser aux avantages stratégiques de la participation aux opérations de paix ainsi qu'auprès du Secrétariat général des Nations unies afin de promouvoir l'usage du français au sein du système onusien.

En informant les États francophones sur les offres de formation, de logistique et d'équipement relatives aux opérations de maintien de la paix et en développant une base de données recensant l'expertise francophone.

En apportant un soutien aux concertations et aux partenariats destinés à soutenir les efforts internationaux en matière de maintien et de consolidation de la paix.

En soutenant les formations qui visent à renforcer la capacité des personnels francophones à mener des opérations se déroulant dans des environnements complexes.



## **POUR QUI ?** **BÉNÉFICIAIRES**

Les États en situation de post-conflit et leurs populations.

Les États francophones souhaitant accroître leur participation dans les opérations de paix ainsi que les personnels civils et militaires qu'ils entendent mobiliser pour ce faire.

Les organisations internationales engagées dans des missions de maintien et de consolidation de la paix.

## **AVEC QUI ?** **PARTENAIRES**

Les États, les organisations internationales ainsi que les organisations de la société civiles engagées dans le soutien à la consolidation de la paix et à la gouvernance démocratique des systèmes de sécurité.

Les Nations unies, et les organisations régionales et sous-régionales, institutions de formation au maintien de la paix et les centres de recherche spécialisés sur les questions de paix.

---

## **Opérations de maintien de la paix**

On assiste, depuis près de dix ans, à une hausse du nombre d'opérations de paix déployées en terrain francophone. De ce fait, il devenait important de favoriser une participation soutenue des personnels francophones, non seulement afin que le bon déroulement de ces missions ne soit pas entravé par des difficultés de communication, mais aussi pour donner corps à la solidarité francophone et mettre à la disposition des pays accueillant de telles opérations au service du maintien et de la consolidation de la paix l'expertise et les compétences francophones.

C'est pourquoi l'OIF a élaboré une stratégie opérationnelle quadriennale afin de favoriser la participation active des francophones aux opérations de paix et d'accompagner le renforcement de leurs capacités dans ce domaine.

---

# POUR L'EDUCA TION DE BASE





# FORMATION DES ENSEIGNANTS MODERNISER LES OUTILS PÉDAGOGIQUES

## **POURQUOI ?** **OBJECTIFS**

Pour améliorer la qualité de l'enseignement du français et renforcer les compétences des enseignants et leur maîtrise des outils pédagogiques modernes et des technologies de l'information et de la communication.

## **COMMENT ?** **MOYENS**

Par une mise à disposition de l'expertise sur les curricula scolaires, par des programmes de formation à distance tels que l'IFADEM, des dotations en équipements et fonds documentaires, et des formations aux outils numériques.

## **POUR QUI ?** **BÉNÉFICIAIRES**

Les enseignants du primaire, les formateurs d'enseignants, les producteurs de contenus pédagogiques.

## **AVEC QUI ?** **PARTENAIRES**

Les autorités nationales de l'Éducation dans les pays concernés, la Conférence des ministres de l'Éducation des pays ayant le français en partage (Confemem).

### **IFADEM : des espaces connectés pour la formation des instituteurs**

Lancée en 2007, l'Initiative francophone pour la formation à distance des maîtres (IFADEM) est un dispositif dédié à l'amélioration des compétences professionnelles des instituteurs. Elle concerne, dans sa phase expérimentale, quatre pays francophones du Sud : Bénin, Burundi, Haïti et Madagascar. Des livrets réalisés par des formateurs nationaux aidés par des experts internationaux francophones sont proposés aux maîtres pour s'autoformer. Trois regroupements sont organisés sur une

période de neuf mois et chaque enseignant reçoit en continu l'aide d'un tuteur. Des « espace IFADEM » sont installés au niveau des circonscriptions scolaires. Ils offrent aux maîtres et à leurs formateurs la possibilité de s'initier à l'informatique et à internet et favorisent le désenclavement numérique des publics locaux. Gérée par un Comité national et par un Secrétariat exécutif (OIF-AUF), l'IFADEM est l'exemple d'un projet mené en coresponsabilité et intégré aux efforts de professionnalisation des maîtres menés par les pays. La formation est reconnue par les pouvoirs publics.

**2 000** enseignants du Bénin et du Burundi ont réussi cette formation correspondant à un taux de réussite de 95 % depuis 2007

**80 000** instituteurs du Bénin, du Burundi, d'Haïti et de Madagascar formés d'ici 2013



# DANS L'ENSEIGNEMENT DE BASE AMÉLIORER LA CAPACITÉ DES ENSEIGNANTS DU FRANÇAIS EN CONTEXTE PLURILINGUE

## **POURQUOI ?** **OBJECTIFS**

Pour développer et améliorer la formation des enseignants de français travaillant dans des contextes plurilingues afin de réduire les échecs scolaires.

## **COMMENT ?** **MOYENS**

Par des formations et outils pédagogiques (guides du formateur en didactique convergence français/langues maternelles, bi-grammaires...).

Par des activités de sensibilisation, de concertation et de plaider.

Par des émissions de radio et de télévision.

## **POUR QUI ?** **BÉNÉFICIAIRES**

Les enseignants du primaire et de la maternelle (cas d'Haïti) dans les pays où le français est la langue principale d'enseignement.

Les formateurs d'enseignants des classes bilingues.

Les maîtres de français langue seconde.

## **AVEC QUI ?** **PARTENAIRES**

Les ministères chargés de l'Enseignement de base, l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF), la Fédération internationale des professeurs de français (FIPF), TV5.

**12** guides du formateur produits pour la zone créolophone, **6** pour la zone arabophone

et **10** pour l'Afrique subsaharienne

**2 000** enseignants formés



# GESTION DES SYSTÈMES ÉDUCATIFS AMÉLIORER LE FONCTIONNEMENT ET LES PERFORMANCES

## **POURQUOI ?** **OBJECTIFS**

Pour améliorer la gestion des systèmes éducatifs par les autorités gouvernementales chargées de l'Éducation et développer les compétences professionnelles des personnels éducatifs.

## **COMMENT ?** **MOYENS**

Par des formations adaptées à chaque pays et situation et un accompagnement vers des stratégies nationales de régulation et de gestion du système éducatif avec la mise en place de dispositifs nationaux d'évaluation.

## **POUR QUI ?** **BÉNÉFICIAIRES**

Les responsables de la gestion, de la régulation et de l'évaluation des systèmes éducatifs nationaux y compris les chefs d'établissements scolaires, publics et privés.

## **AVEC QUI ?** **PARTENAIRES**

La Conférence des ministres de l'Éducation des pays ayant le français en partage (Confemen).

**7** stratégies nationales de formation  
à la gestion du système éducatif

**5** pays disposant de dispositif  
national d'évaluation

**6** pays renforçant leur mécanisme de  
régulation de la qualité et de l'équité  
de l'offre éducative

**POUR  
LA  
FORMATION  
PROFES  
SIONNELLE**





# INSÉRER LES JEUNES – FILLES ET GARÇONS – DANS LA VIE ÉCONOMIQUE

## **POURQUOI ?** **OBJECTIFS**

Pour que les politiques de formation professionnelle et technique dans nombre de pays francophones du Sud soient mieux adaptées aux secteurs porteurs pour l'emploi des jeunes – filles et garçons.

## **COMMENT ?** **MOYENS**

Par le développement et la diffusion d'outils et de méthodes pour la planification des formations professionnelles et la mise en œuvre d'une approche par compétence dans un ou plusieurs métiers déterminés.

## **POUR QUI ?** **BÉNÉFICIAIRES**

Les décideurs politiques, les gestionnaires de la formation professionnelle et technique et les chefs d'établissement.

## **AVEC QUI ?** **PARTENAIRES**

Les organismes nationaux chargés de la formation professionnelle et technique.

### **Secteur informel : des outils pour structurer les formations**

Une publication sur « l'approche programme » offre la possibilité aux États de reconnaître le secteur informel comme un lieu de formation professionnelle à part entière et de le structurer de telle manière que les formations soient améliorées et reconnues par l'État et par les entreprises.

Des « Guides méthodologiques pour la mise en œuvre de l'approche par compétence » s'appuyant sur les besoins réels des entreprises seront adaptés le mieux possible aux métiers de l'informel d'ici 2012 à partir des expériences dans certains pays africains et asiatiques.

Un référentiel générique de formation à l'auto-emploi et à la recherche d'emploi sera mis en œuvre au Cameroun d'ici 2012 et diffusé dans l'ensemble des pays francophones pour renforcer l'aptitude des apprenants à créer leur entreprise ou à chercher un emploi dans tous les secteurs économiques.

**POUR LE  
DEVELOP  
PEMENT  
DURABLE**







## GESTION DES RESSOURCES NATURELLES

# ÉLABORER DES STRATÉGIES NATIONALES DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

### **POURQUOI ?** **OBJECTIFS**

Pour la protection de l'environnement et la gestion durable des ressources naturelles dans les pays en développement selon leurs besoins.

### **COMMENT ?** **MOYENS**

Par l'apport d'une expertise adaptée pour l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies nationales de développement durable.

Par la formation des cadres à la maîtrise des outils de gestion de l'environnement, aux méthodes de production et de consommation durables et à la responsabilité sociétale.

Par le traitement et la diffusion d'informations pertinentes.

Par l'échange d'expériences et de bonnes pratiques (Revue par les pairs).

### **AVEC QUI ?** **PARTENAIRES**

Les cadres des ministères de l'Environnement et du Développement durable, les responsables des stratégies nationales de développement durable.

### **POUR QUI ?** **BÉNÉFICIAIRES**

Les ministères de l'Environnement et du Développement durable, les commissions nationales du développement durable dans les pays concernés, les organisations internationales et régionales, l'Agence universitaire de la Francophonie.

**6** stratégies nationales appuyées pour la période 2010-2013

et **175** cadres environnementaux formés

## Médiaterre : partager l'expertise sur le développement durable en français

Premier système mondial d'information sur le développement durable, Médiaterre propose des contenus et des informations pertinentes et spécialisées sur internet, en français. C'est un outil efficace pour la diffusion des actualités et l'échange d'expériences entre francophones.

Changements climatiques, biodiversité, désertification, eau, forêts, énergie, pauvreté, genre, gouvernance..., les grands enjeux de la planète y sont présentés et débattus par tous les acteurs du développement durable : milieux gouvernementaux, industriels, société civile, scientifiques... L'information produite par les partenaires du Nord et du Sud est modérée par des experts sur leurs thématiques de prédilection.

Médiaterre facilite la diffusion de l'actualité internationale du développement durable et participe ainsi à la pluralité des contenus, des concepts et des idées.

[www.mediaterra.org](http://www.mediaterra.org)

**27** portails thématiques, régionaux ou d'acteurs spécialisés

**5 000** visiteurs par jour

**2 millions** de pages consultées par mois

**17 000** références sur les sites internet en 2009



# ÉNERGIE

## RATIONALISER L'UTILISATION DES RESSOURCES ET DÉVELOPPER LES ÉNERGIES RENOUVELABLES

### **POURQUOI ?** **OBJECTIFS**

Pour doter les pays francophones en développement de politiques cohérentes d'accès et d'utilisation durable de l'énergie, en particulier pour l'électrification rurale.

### **COMMENT ?** **MOYENS**

Par la mise en place de « systèmes d'information énergétique » et le renforcement des agences de maîtrise de l'énergie et des agences d'électrification rurale.

### **POUR QUI ?** **BÉNÉFICIAIRES**

Les cadres des ministères de l'Énergie, les acteurs des secteurs publics et privés dans les pays francophones d'Afrique centrale, Afrique de l'Ouest, Maghreb, Asie-Pacifique et océan Indien.

### **AVEC QUI ?** **PARTENAIRES**

Les agences nationales de maîtrise de l'énergie dans les pays concernés, les municipalités et autorités locales, les agences et sociétés d'électrification rurale, les autres organisations professionnelles, l'Association internationale des maires francophones, l'Agence universitaire de la Francophonie.

---

## L'Institut de l'énergie et de l'environnement de la Francophonie (IEPF)

Basé à Québec, cet Institut spécialisé de l'OIF est chargé de la mise en œuvre des actions en faveur du développement durable. Il joue un rôle de conseil et d'expertise auprès des États, forme les cadres et diffuse l'information en vue de l'amélioration des stratégies nationales de développement durable et des pratiques de gestion des ressources naturelles et de l'énergie. Il réalise des projets pilotes sur le terrain, dans les pays en développement, en particulier pour les énergies renouvelables.

[www.iepf.org](http://www.iepf.org)

---

**340** cadres énergéticiens  
formés d'ici à 2013



# DÉVELOPPEMENT LOCAL INSÉRER LES COMMUNAUTÉS DANS LEUR ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE

## **POURQUOI ?** **OBJECTIFS**

Pour renforcer les capacités des communautés de base dans les zones rurales et périurbaines à la formulation, la gestion et la maintenance de projets locaux créateurs d'emplois et de richesse.

## **COMMENT ?** **MOYENS**

Par un appui technique et financier aux acteurs du développement local à travers des formations, de l'information, une aide pour l'accès au financement et la dotation en biens et équipements.

Par une mise en cohérence des actions du développement local, avec les stratégies nationales de lutte contre la pauvreté.

## **POUR QUI ?** **BÉNÉFICIAIRES**

Les responsables politiques, administratifs et techniques du développement local, les collectivités locales et les communautés villageoises, les associations de jeunes et de femmes dans les zones rurales et périurbaines dans quatre pays en développement.

## **AVEC QUI ?** **PARTENAIRES**

Les institutions nationales pour le développement local, les collectivités locales, les organisations non gouvernementales, l'Association internationale des maires francophones.

### **Une initiative pilote pour les politiques publiques en faveur des plus pauvres**

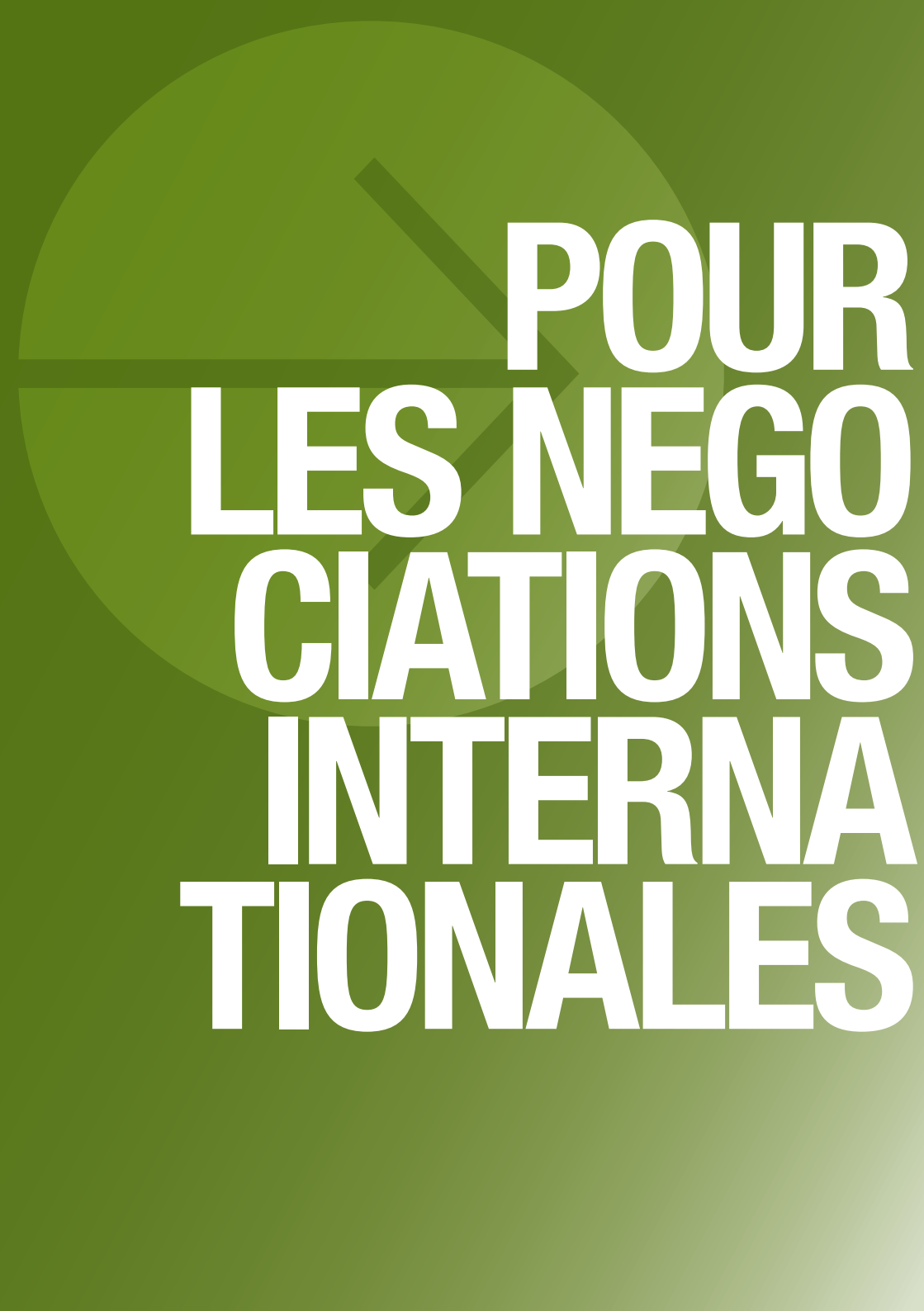
Intégrer les efforts de réduction de la pauvreté dans les stratégies nationales de développement durable est la nouvelle approche proposée en matière de développement local.

Quatre pays francophones en développement, sélectionnés suite

à des appels à manifestation d'intérêt, expérimentent cette nouvelle méthode globale d'accompagnement.

Les projets de terrain concernent notamment l'implantation d'équipements collectifs et des activités génératrices de revenus pour les groupements de base. Ainsi, des activités dans les secteurs agricole et artisanal touchent à l'amélioration des élevages ou à la transformation de produits.

**72** projets communautaires  
mis en place dans 4 pays  
en développement d'ici 2013



**POUR  
LES NEGOC  
CIATIONS  
INTERNA  
TIONALES**



# CONCERTATIONS FRANCOPHONES ASSURER UNE PRÉSENCE ACTIVE DANS LES NÉGOCIATIONS MULTILATÉRALES

## **POURQUOI ? OBJECTIFS**

Pour que les pays francophones en développement défendent mieux leurs intérêts et formulent leurs positions en connaissance de cause dans des négociations internationales de plus en plus complexes sur le commerce, le développement durable et la société de l'information.

Pour dégager des convergences francophones et initier des médiations dans certaines négociations.

## **COMMENT ? MOYENS**

Par des formations spécialisées dans les différentes catégories de négociations.  
Par des lectures collectives des enjeux des négociations à la veille de grands rendez-vous mondiaux.

Par des échanges et des concertations.

## **POUR QUI ? BÉNÉFICIAIRES**

Cadres des administrations publiques et du secteur privé des pays francophones en développement.

## **AVEC QUI ? PARTENAIRES**

Les organisations internationales et multilatérales, l'Organisation mondiale du commerce (OMC), la Commission du développement durable de l'ONU, les secrétariats des conventions mondiales sur le changement climatique, la biodiversité et la lutte contre la désertification, les organismes et mécanismes de suivi du Sommet mondial sur la société de l'information, l'Union européenne, les organisations régionales, les réseaux d'experts francophones.

### **Trois outils pour l'intégration dans le commerce mondial**

#### **– Formulation des politiques commerciales :**

le projet « Hub and Spokes », engagé depuis 2005, aide les pays du groupe Afrique-Caraïbe-Pacifique (ACP) à élaborer et mettre en œuvre des stratégies commerciales compétitives. Financé essentiellement par le Fonds européen de développement de l'Union européenne, ce projet, mené conjointement avec le Secrétariat du Commonwealth, permet d'affecter des experts qualifiés auprès des pays concernés ainsi que de leurs organisations économiques régionales pour former les cadres et les fonctionnaires chargés du commerce extérieur à mieux formuler les priorités et les objectifs de leurs politiques commerciales, à les mettre en œuvre et à négocier avec leurs partenaires régionaux et internationaux. Après une première phase concluante, le projet est reconduit pour la période 2011-2015 avec une plus grande implication des organisations régionales africaines.

#### **– Expertise en négociations commerciales multilatérales :**

le projet REXPACO, réalisé en association avec l'OMC, s'adresse aux cadres supérieurs des ministères du Commerce et des établissements bancaires et financiers des pays francophones en développement pour renforcer leur expertise dans la négociation d'accords commerciaux. Les cadres francophones peuvent également suivre des formations en ligne diplômantes mises en place en association avec l'Institut des Nations unies pour la formation et la recherche (Unitar).

#### **– Intégration économique régionale :**

experts et cadres des organisations d'intégration régionale de l'Afrique de l'Ouest, de l'Afrique centrale et de l'océan Indien (Cemac, UEMOA, Cedeao, Commission de l'océan Indien) bénéficient d'actions ciblées. Ces organisations très impliquées dans la plupart des négociations commerciales internationales sont accompagnées pour le développement des échanges commerciaux intra et intercommunautaires et le renforcement du partenariat entre les espaces économiques francophones régionaux. Les exportateurs et importateurs de ces régions sont particulièrement pris en compte.

[www.espace-economique.francophonie.org](http://www.espace-economique.francophonie.org)

**POUR  
L'EGALITE  
HOMMES/  
FEMMES**





# ÉGALITÉ HOMMES/FEMMES

## FAVORISER LA PRISE EN COMPTE PARTOUT ET PAR TOUS

### **POURQUOI ?** **OBJECTIFS**

Pour accroître la participation effective des femmes dans le devenir de leur société en réduisant les disparités entre les sexes dans tous les domaines.

### **COMMENT ?** **MOYENS**

Par un soutien aux regroupements et aux initiatives des femmes francophones pour qu'elles se fassent entendre sur la scène internationale, régionale et locale.

Par une sensibilisation des responsables gouvernementaux à l'intégration de l'égalité des genres dans la conception, la mise en œuvre et le suivi de leurs politiques économiques et sociales.

### **POUR QUI ?** **BÉNÉFICIAIRES**

Les organisations de femmes, les organismes nationaux, régionaux et internationaux de promotion de l'égalité des femmes et des hommes dans les pays francophones et les ONG de développement.

### **AVEC QUI ?** **PARTENAIRES**

Les ministères concernés dans les pays francophones, les organisations internationales et régionales et les ONG.

#### **Prise en compte des femmes dans les programmes**

– **La démocratie** : le renforcement de la participation des femmes à la vie politique est un objectif privilégié qui se traduit notamment par un soutien à l'action des femmes parlementaires.

– **Les droits humains** : les associations pour les droits des femmes sont appuyées.

– **L'éducation** : outre la veille constante pour l'accès égal des filles et des garçons à l'éducation primaire, les formations à destination des enseignants et des gestionnaires de systèmes éducatifs prennent en compte l'approche selon le genre.

– **La formation professionnelle** : jeunes garçons et filles sont également pris en compte pour leur insertion dans le marché de l'emploi.

– **Le développement durable** : les formations à destination des fonctionnaires et acteurs pour l'élaboration des stratégies nationales incluent un quota fixé de femmes.

– **Le développement local** : les projets au bénéfice des femmes des milieux les plus défavorisés sont particulièrement encouragés.

– **La culture numérique** : le Fonds des inforoutes privilégie dans sa sélection de projets ceux favorisant l'appropriation des technologies de l'information et de la communication par les femmes et les jeunes.



**POUR  
LES  
JEUNES**





# ENGAGEMENT DES JEUNES PRIVILÉGIER LEUR IMPLICATION DANS LES ENJEUX D'AVENIR

## **POURQUOI ?** **OBJECTIFS**

Pour permettre aux jeunes de comprendre et d'agir sur les principaux enjeux de développement, de faire valoir leurs talents et d'en acquérir de nouveaux, notamment dans les domaines d'intervention prioritaires de la Francophonie.

## **COMMENT ?** **MOYENS**

Par leur participation active à la production, le partage et la diffusion d'informations à travers le Portail Jeunesse de la Francophonie : [www.jeunesse.francophonie.org](http://www.jeunesse.francophonie.org). Par l'appui à la création et l'animation de 3 réseaux thématiques (Développement durable, technologies de l'information et de la communication, droits de l'Homme, démocratie et paix).

Par le renforcement des capacités des organisations de jeunes œuvrant en faveur des trois mêmes thématiques et d'autres causes publiques, à travers les Écoles d'été de la Francophonie notamment.

Par le soutien à la représentation nationale aux grandes rencontres internationales sur le développement et l'organisation d'activités de sensibilisation de concertation et de plaidoyer.

## **POUR QUI ?** **BÉNÉFICIAIRES**

Les jeunes de 18 à 30 ans, actifs dans les réseaux thématiques susmentionnés et représentant des organisations de jeunes de la société civile.

## **AVEC QUI ?** **PARTENAIRES**

Les organisations et réseaux de jeunes ; la Conférence des ministres de la jeunesse et des sports des États et gouvernements ayant le français en partage (Confejes).



## VOLONTARIAT FRANCOPHONE

### Volontariat : des jeunes sur le terrain pour la Francophonie

Des jeunes, femmes et hommes, **âgés de 21 à 34 ans**, ressortissants de pays francophones s'engagent dans un autre pays francophone, **à mettre leurs savoirs, savoir-faire et savoir-être pendant un an** au bénéfice d'un projet d'une institution, d'une structure des opérateurs ou des partenaires de l'Organisation internationale de la Francophonie. Cette expérience de

mobilité professionnelle et de rencontre interculturelle leur permet de valoriser leurs compétences en contribuant à des actions en faveur de la promotion et du renforcement de la langue française, des technologies de l'information et de la communication dans l'éducation et la culture ou du développement local.

**40** jeunes volontaires de 2007 à 2009

**150 à 200** volontaires d'ici 2013



# JEUX DE LA FRANCOPHONIE : UN GRAND ÉVÉNEMENT FRANCOPHONE RÉUNISSANT PLUS DE 3 000 JEUNES

## **POURQUOI ?** **OBJECTIFS**

La grande originalité des Jeux de la Francophonie est de réunir le sport, la culture et le développement durable dans le but de rassembler les jeunes autour des valeurs de la Francophonie. Aux exploits des sportifs, à la créativité des artistes s'ajoute l'engagement civique des jeunes, concept d'autant plus novateur que les Jeux de la Francophonie se déroulent en alternance dans un pays du Sud et du Nord, tous les quatre ans depuis 1989.

## **COMMENT ?** **MOYENS**

Placés sous le signe de la solidarité, de la diversité et de l'excellence, les Villes Jeux, prévus en 2013 en France (Nice), proposent :

- des épreuves sportives : athlétisme, lutte libre et lutte africaine, basket-ball féminin, football junior homme, judo, tennis de table, handisport ;
- des concours culturels : chanson, conte, danse de création, littérature/nouvelle, arts de la rue, photographie, arts plastiques et visuels ;
- des disciplines socio-éducatives autour des thèmes de l'écologie et la création numérique.

Ce grand rendez-vous sportif et festif offre une occasion d'échanges et de rapprochement entre jeunes des divers pays francophones. En faisant connaître l'originalité et la diversité des cultures francophones, il favorise aussi l'émergence de jeunes talents sur la scène artistique internationale. Pour les sportifs, il contribue à les préparer aux grands événements internationaux.

[www.jeux.francophonie.org](http://www.jeux.francophonie.org)

# POUR LA SOCIÉTÉ CIVILE





# PARTENARIAT AVEC LES ONG AUTOUR DES OBJECTIFS COMMUNS

## **POURQUOI ?** *OBJECTIFS*

Pour bénéficier de l'expertise et des connaissances de ces acteurs de terrain, proches des préoccupations des populations et favoriser les synergies entre leurs actions et celles de l'Organisation internationale de la Francophonie.

## **COMMENT ?** *MOYENS*

Par la participation des organisations de la société civile compétentes dans chacun des domaines d'intervention de la Francophonie pour la réalisation des projets de coopération.

Par la prise en compte de leurs recommandations.

63 organisations – Organisations internationales non gouvernementales (OING), Organisations non gouvernementales (ONG) et autres organismes de la société civile (OSC) – sont accréditées auprès des instances de la Francophonie. Elles bénéficient du statut consultatif et se réunissent tous les deux ans en Conférence francophone des OING, convoquée par le Secrétaire général de la Francophonie.

<http://ong-francophonie.net>

### **La société civile dans la mise en œuvre des projets**

**La diversité culturelle :** les regroupements professionnels d'artistes, de créateurs, de producteurs et de promoteurs culturels sont des partenaires privilégiés pour la mise en œuvre des actions culturelles.

**La gouvernance démocratique :** réseaux professionnels, organisations de droits de l'Homme et autres groupements de la société civile, acteurs nécessaires de la vie démocratique sont partie prenante des actions.

**La culture numérique :** les réseaux professionnels et de compétence jouent un rôle très important pour l'appropriation des

technologies de l'information et de la communication et dans l'insertion dans la société de l'information.

**L'éducation :** les organisations d'enseignants sont des partenaires essentiels tant pour les programmes de renforcement de l'enseignement du français et pour l'amélioration des compétences.

Le développement durable : les réseaux professionnels spécialisés dans l'environnement et l'énergie contribuent aux échanges d'informations, notamment sur [www.mediaterre.org](http://www.mediaterre.org). Les groupements communautaires sont concernés par le développement local pour la réduction de la pauvreté.

# ANNEXES





## BUDGET DE L'ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE

Pour la période 2010-2013, l'OIF consacre à la mise en œuvre de son programme **180 millions d'euros**.

Les recettes de l'OIF sont constituées principalement par les contributions statutaires et volontaires de ses États et gouvernements membres au Fonds multilatéral unique (FMU). À quoi il faut ajouter des financements complémentaires issus de partenariats avec des organismes publics ou privés.



## PRINCIPAUX SITES INTERNET DE LA FRANCOPHONIE

Organisation internationale de la Francophonie (site principal)  
[www.francophonie.org](http://www.francophonie.org)

Agence universitaire de la Francophonie  
[www.auf.org](http://www.auf.org)

Assemblée parlementaire de la Francophonie  
[www.apf.francophonie.org](http://www.apf.francophonie.org)

Association internationale des maires francophones  
[www.maires.francophonie.org](http://www.maires.francophonie.org)

Base des savoirs francophones en formation professionnelle et technique  
[www.fpt-francophonie.org](http://www.fpt-francophonie.org)

Carrefour des ONG et OSC francophones  
[www.ong-francophonie.net](http://www.ong-francophonie.net)

Conférence des ministres de l'Éducation des pays ayant le français en partage  
[www.confemen.org](http://www.confemen.org)

Conférence des ministres de la Jeunesse et des Sports des pays ayant le français en partage  
[www.confesjes.org](http://www.confesjes.org)

Espace francophone des droits de l'Homme, de la démocratie et de la paix  
[www.democratie.francophonie.org](http://www.democratie.francophonie.org)

Espace économique francophone  
[www.espace-economique.francophonie.org](http://www.espace-economique.francophonie.org)

Fonds francophone des inforoutes  
[www.inforoutes.francophonie.org](http://www.inforoutes.francophonie.org)

Ifadem  
[www.ifadem.org](http://www.ifadem.org)

Institut de l'énergie et de l'environnement de la Francophonie  
[www.iepf.org](http://www.iepf.org)

Jeux de la Francophonie  
[www.jeux.francophonie.org](http://www.jeux.francophonie.org)

Journée internationale de la Francophonie  
[www.20mars.francophonie.org](http://www.20mars.francophonie.org)

Médiathèque de la Francophonie  
<http://mediatheque.francophonie.org>

Portail de l'évaluation dans l'espace francophone  
[www.evaluation.francophonie.org](http://www.evaluation.francophonie.org)

Portail de la jeunesse francophone  
[www.jeunesse.francophonie.org](http://www.jeunesse.francophonie.org)

Portail des professeurs de français  
[www.franc-parler.org](http://www.franc-parler.org)

Système d'information mondial pour le développement durable  
[www.mediaterre.org](http://www.mediaterre.org)

TV5 MONDE  
[www.tv5monde.com](http://www.tv5monde.com)

TV5 Québec Canada  
[www.tv5.ca](http://www.tv5.ca)

Université Senghor d'Alexandrie  
[www.usenghor-francophonie.org](http://www.usenghor-francophonie.org)



# ARCHITECTURE DE LA PROGRAMMATION

## UNE ORGANISATION ACTIVE SUR LA SCÈNE INTERNATIONALE ET SUR LE TERRAIN, AUX NIVEAUX NATIONAL

### MISSION A

Promouvoir la langue française et la diversité culturelle et linguistique

### MISSION B

Promouvoir la paix, la démocratie et les droits de l'Homme

## OBJECTIFS DU CADRE STRATÉGIQUE DÉCENNAL DE LA FRANCOPHONIE

OS A1 - Renforcer l'usage et assurer la promotion de la langue française

OS A2 - Préserver et mettre en valeur la diversité culturelle et linguistique

OS B1 - Consolider la démocratie, les droits de l'homme et l'État de droit

OS B2 - Contribuer à prévenir les conflits et accompagner les processus de sortie de crise, de transition démocratique et de consolidation de la paix

## AXES D'INTERVENTION ET PROJETS

Axe A1  
Rayonnement de la langue française

Axe A2  
Diversité culturelle

Axe B1  
Gouvernance, droits de l'homme, culture et vie démocratiques

Axe B3  
Consolidation de la paix et de la démocratie, et sécurité humaine

### Projet A1.1

Promouvoir l'usage du français dans la vie diplomatique et internationale

### Projet A2.1

Développer les politiques et les industries culturelles

### Projet B1.1

Approfondir la gouvernance démocratique

### Projet B3.1

Renforcer les capacités d'alerte précoce et de prévention des conflits

### Projet A1.2

Renforcer le statut et l'usage de la langue française dans les organisations internationales

### Projet A2.2

Promouvoir la circulation des écrivains, des artistes et la mise en marché de leurs œuvres

### Projet B1.2

Promouvoir une vie politique apaisée et développer la culture démocratique

### Projet B3.2

Participer à la gestion des conflits et à l'accompagnement des transitions

### Projet A1.3

Renforcer l'Observatoire de la langue française

### Projet A2.3

Améliorer la production audiovisuelle des pays francophones du Sud

### Projet B1.3

Promouvoir et protéger des droits de l'Homme

### Projet B3.3

Accompagner les processus électoraux

Axe A3  
Appropriation de la culture numérique

### Projet A2.4

Développer la lecture publique à travers les Clac

### Projet B1.4

Promouvoir le pluralisme des médias et la liberté de la presse

### Projet B3.4

Apporter un appui au maintien et à la consolidation de la paix

Axe B2  
Droit et justice

### Projet B2.1

Renforcer les capacités des institutions judiciaires et des praticiens du droit

### Projet B2.2

Appuyer la diffusion du droit et l'accès à l'information juridique, la modernisation de la justice et l'harmonisation du droit

### Projet B2.3

Promouvoir la diversité et le dialogue des cultures juridiques



### MISSION C

Appuyer l'éducation, la formation, l'enseignement supérieur et la recherche

### MISSION D

Développer la coopération au service du développement durable et de la solidarité

## OBJECTIFS DU CADRE STRATÉGIQUE DÉCENNAL DE LA FRANCOPHONIE

OS C1 - Contribuer à l'effort international pour permettre aux États et gouvernements d'assurer l'accès de tous les enfants à un cycle complet...

OS C2 - Favoriser l'enseignement, la formation et la recherche orientée vers le développement et l'emploi

OS D1- Contribuer par la coopération aux efforts de réduction de la pauvreté dans une stratégie de développement durable

OS D2- Contribuer à l'intégration des PVD et des PMA à l'économie mondiale

## AXES D'INTERVENTION ET PROJETS

Axe C1  
Qualité de l'éducation de base

**Projet C1.1**  
Améliorer les compétences professionnelles des enseignants du primaire

**Projet C1.2**  
Développer les compétences professionnelles des gestionnaires du système éducatif

Axe C2  
Enseignement de la langue française en contexte plurilingue

**Projet C2.1**  
Renforcer les capacités professionnelles des professeurs de français

**Projet C2.2**  
Améliorer des capacités des formateurs des enseignants du français en didactique convergente

Axe C3  
Insertion des jeunes hommes et femmes à l'économie et à l'emploi

**Projet C3.1**  
Soutenir les politiques sectorielles de formation professionnelle et technique pour une meilleure adéquation entre l'offre de formation et les besoins du marché du travail

Axe D1  
Stratégies nationales de développement durable

**Projet D1.1**  
Accroître les capacités institutionnelles pour l'élaboration et la mise en œuvre des stratégies nationales de développement durable

**Projet D1.2**  
Améliorer la diffusion de l'information pour le développement durable

**Projet D1.3**  
Accroître la maîtrise des outils de gestion de l'environnement pour le développement (MOGED)

**Projet D1.4**  
Développer les capacités pour l'élaboration et la mise en œuvre des politiques énergétiques

**Projet D1.5**  
Renforcer les initiatives de développement local des communautés de base

Axe D2  
Participation des pays francophones du sud (PED/PMA) aux processus de régulation multilatérale 6.840

**Projet D2.1**  
Améliorer les capacités des pays ACP dans la formulation, la négociation et la mise en œuvre des politiques commerciales

**Projet D2.2**  
Accroître l'expertise francophone en négociations commerciales multilatérales (REXPACO)

**Projet D2.3**  
Réduire les obstacles à l'intégration économique régionale

**Projet D2.4**  
Appuyer les réseaux francophones et les concertations dans le domaine économique

**Projet D2.5**  
Accroître les capacités des pays francophones en développement à participer aux négociations internationales sur l'environnement et le développement durable

## ACTIONS TRANSVERSALES

Promouvoir l'égalité des genres pour le développement – Accroître le pouvoir d'action des jeunes  
Volontariat international de la Francophonie – Jeux de la Francophonie



# CONTACTS

## Cabinet du Secrétaire général de la Francophonie

Tél. : + 33 (0)1 44 11 12 50

## Administration et coopération

Tél. : + 33 (0)1 44 37 33 00

[www.francophonie.org](http://www.francophonie.org)

## Service de communication de la Francophonie

Tél. : + 33 (0)1 44 37 33 93


[com@francophonie.org](mailto:com@francophonie.org)

Édité par le Service de communication de la Francophonie

Chef du Service : Anissa Barrak

Chargée des publications : Nathalie Rostini

Texte et coordination : Hala Kodmani

Création et maquette : **W & CIE** 

Ce document participe à la protection de l'environnement.

Il est imprimé sur du papier certifié PEFC, issu de forêts gérées durablement, avec des encres à base d'huile végétale.

Imprimé en France par Burlet-Graphics



© Organisation internationale de la Francophonie, Paris, septembre 2010.

Tous droits réservés.

ISBN 978-92-9028-334-8

L'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) est une institution fondée sur le partage d'une langue, le français, et de valeurs communes. Elle rassemble à ce jour cinquante-six États et gouvernements membres et quatorze observateurs, totalisant une population de 870 millions de personnes, dont 200 millions de locuteurs de français. Présente sur les cinq continents, elle représente près du tiers des États membres de l'Organisation des Nations unies. Créée à Niamey en 1970, elle célèbre en 2010 son 40<sup>e</sup> anniversaire.

L'OIF apporte à ses pays membres un appui dans l'élaboration ou la consolidation de leurs politiques et mène des actions politiques et de coopération, conformément aux grandes missions tracées par le Sommet de la Francophonie : promouvoir la langue française et la diversité culturelle et linguistique ; promouvoir la paix, la démocratie et les droits de l'Homme ; appuyer l'éducation, la formation, l'enseignement supérieur et la recherche ; développer la coopération au service du développement durable et de la solidarité. Dans l'ensemble de ses actions, l'OIF accorde une attention particulière aux jeunes et aux femmes ainsi qu'à l'accès aux technologies de l'information et de la communication.

## **56 États et gouvernements membres**

Albanie • Principauté d'Andorre • Arménie • Royaume de Belgique • Bénin • Bulgarie • Burkina Faso • Burundi • Cambodge • Cameroun • Canada • Canada-Nouveau-Brunswick • Canada-Québec • Cap-Vert • République centrafricaine • Chypre • Communauté française de Belgique • Comores • Congo • République démocratique du Congo • Côte d'Ivoire • Djibouti • Dominique • Égypte • France • Gabon • Ghana • Grèce • Guinée • Guinée-Bissau • Guinée équatoriale • Haïti • Laos • Liban • Luxembourg • Ex-République yougoslave de Macédoine • Madagascar • Mali • Maroc • Maurice • Mauritanie • Moldavie • Principauté de Monaco • Niger • Roumanie • Rwanda • Sainte-Lucie • Sao Tomé-et-Príncipe • Sénégal • Seychelles • Suisse • Tchad • Togo • Tunisie • Vanuatu • Vietnam.

## **14 observateurs**

Autriche • Croatie • Géorgie • Hongrie • Lettonie • Lituanie • Mozambique • Pologne • République tchèque • Serbie • Slovaquie • Slovénie • Thaïlande • Ukraine.

# PROGRAMME 2010-2013 DE L'ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE

Acteur de la coopération multilatérale au service du développement depuis 1970, l'Organisation internationale de la Francophonie a su se distinguer par une offre de coopération originale – de par la démarche aussi bien que par les contenus – dont la valeur ajoutée est reconnue par ses pairs.

Pourquoi ? Comment ? Pour qui et avec qui l'Organisation internationale de la Francophonie mène-t-elle ses actions de coopération ? Dans quels domaines et pour obtenir quels résultats ?

En répondant à ces questions simples sur les finalités et les modalités de mise en œuvre de chacune des principales actions programmées pour la période 2010-2013, ce document synthétique, ponctué de chiffres, de focus et d'éclairages spéciaux, notamment sur les dispositifs innovants et/ou renouvelés, présente l'essentiel des interventions de la Francophonie dans leur diversité et leur cohérence.